



INFO - SAULX

Dans ce numéro :

- Mot du Maire
- Boîte aux lettres du
Père Noël
- Noël des Aînés
- Concours de
décoration
- Terrains à bâtir
- Déchetterie
- PAV biodéchets
- Nouvelle activité
- Calendrier des
pompiers
- Nouvelle activité
- Gym seniors

Chers Habitants,

Nous voici déjà aux fêtes de fin d'année, le temps défile à une vitesse incroyable. Notre pays traverse une situation délicate au niveau social et sociétal, j'espère que nous allons vite retrouver la sérénité que nous méritons. La France est un pays magnifique, riche de ses traditions, de son patrimoine, de son économie et de sa qualité de vie... En Haute-Saône, "chez nous", nous sommes relativement préservés, c'est une vraie chance, soyons en fier, notre territoire "vert" est agréable et nous offre un cadre et une qualité de vie que beaucoup nous envieraient, soyons en dignes et préservons cela en relativisant... En cette période de Noël, je tiens à vous adresser un message d'espoir et de solidarité. Malgré les défis politiques que nous traversons, rappelons-nous que cette saison est synonyme de lumière et de renouveau. Ensemble, nous pouvons surmonter les obstacles et bâtir un avenir meilleur. Que la magie de Noël nous inspire à rester unis et à croire en des jours meilleurs.

Nous nous sommes retrouvés il y a quelques jours pour décorer notre village pour Noël, suivi du **moment de convivialité de fin d'année**. Une nouvelle fois le comité des fêtes nous a régalié avec ses gaufres, crêpes, son vin chaud et sa bonne humeur... Merci à tous les membres pour leur dévouement. Merci à la famille CHAMPENOUX pour l'aide matérielle à la mise en place du sapin. Merci au Père Noël qui nous a fait l'honneur de sa présence et qui a généreusement distribué des paillottes aux enfants... Et merci à tous les participants. **Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition...**

Déjà lundi, des enfants ont été pris à casser les guirlandes et les décorations de la place... C'est désolant ! Que faut-il faire ? Le civisme a-t-il encore une signification dans l'éducation ?

C'est avec une immense joie et une grande satisfaction que je vous annonce une étape importante dans l'histoire de notre commune : le 28 novembre **nous avons obtenu le label national de la qualité de vie "Village Fleuri" – 1^{ère} fleur**. Ce label récompense les efforts réalisés en matière d'embellissement, de biodiversité et de cadre de vie. Il est le fruit d'un travail de 10 ans de travaux dans notre commune, d'une passion partagée et d'un engagement sans faille pour notre belle commune. Une petite cinquantaine de participants ont répondu à l'invitation de venir célébrer cela ensemble, **à l'occasion de la plantation symbolique** d'un arbre suivie d'un apéritif, le matin du samedi 30 novembre.

Cet arbre est un **Ginkgo Biloba**, dit aussi Arbre aux quarante écus, du fait qu'il revêt un manteau jaune d'or à l'automne. Connue pour ses vertus médicinales (veinotonique notamment), il est très utilisé en médecine chinoise. Un symbole de prospérité... Le Ginkgo Biloba peut vivre plus de mille ans, il fut aussi le premier arbre à repousser après la bombe d'Hiroshima. Venez l'admirer à côté de la Mairie...

Le label "Village Fleuri" n'est pas seulement une distinction honorifique. Il incarne notre **volonté de préserver et d'embellir notre environnement, de promouvoir la biodiversité et de favoriser un cadre de vie agréable pour tous**. C'est un symbole de notre attachement à la nature et à la qualité de vie que nous souhaitons offrir et proposer dans notre commune.

L'obtention de ce label est le résultat d'un travail acharné de la part de nombreux acteurs de notre commune. Je tiens à remercier chaleureusement les membres de notre équipe municipale, les agents des services techniques, les membres du comité des fêtes ainsi que tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour embellir nos espaces publics et participer à son entretien. Nous avons tous été témoins des efforts déployés pour repenser nos aménagements, redessiner nos rues, les faire cohabiter avec la nature, gérer nos ressources et entretenir nos espaces verts, et créer des espaces de convivialité ponctuant notre commune. Chaque fleur plantée, chaque arbre taillé, chaque espace vert aménagé témoigne de notre engagement à faire de SAULX un lieu où il fait bon vivre. Ces initiatives ne se limitent pas à l'esthétique ; elles contribuent également à la préservation de notre environnement et à la promotion de la biodiversité. En favorisant la plantation d'espèces locales et diversifiées et en créant des habitats pour la faune, nous participons activement à la protection de notre écosystème.

Mais au-delà de l'embellissement de notre commune, ce label est aussi une reconnaissance de notre qualité de vie. Il reflète notre volonté de créer un cadre de vie agréable, où chacun peut s'épanouir. Les espaces verts que nous avons développés sont des lieux de rencontre, de partage et de détente. Ils sont essentiels pour le bien-être de nous tous, et nous continuerons à les entretenir, à les améliorer et à mettre en valeur notre espace public.

Je voudrais également souligner l'importance de l'implication de chacun d'entre vous. L'obtention du label est une victoire collective. Elle montre que lorsque nous travaillons ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses. Je vous encourage tous à continuer à prendre soin de notre environnement, à entretenir et nettoyer les espaces aux abords de vos propriétés, à participer aux initiatives locales et nos journées citoyennes, à promouvoir et à faire de SAULX un exemple de solidarité et d'engagement.

Profitons de cette occasion pour nous engager encore davantage à préserver et à embellir notre commune.

Ensemble, faisons de SAULX un village fleuri, un village où il fait bon vivre, un village dont nous pouvons tous être fiers... Mettons le cap sur la 2^e fleur... Et donnons rendez-vous au jury dans les prochaines années.

Côté travaux : une grande année d'investissement pour notre commune.

- **Espace sportif** : la seconde phase de travaux, malgré les aléas climatiques, a pu se terminer à la rentrée, une belle journée d'inauguration a accueilli plus de cent cinquante participants. Espace de sports, d'activités et de convivialité, il est à la portée et à la disposition de tous. Cet équipement exceptionnel pour notre commune a été largement salué par nos financeurs pour son audace et sa qualité, c'est pourquoi je demande à chacun de le respecter et d'en prendre soin... Pour favoriser encore plus l'accès au sport, une surprise, comme une cerise sur le gâteau, devrait faire son apparition au printemps. Coût total : 350 000 euros – 75% de subventions : État (FNADT et DETR), Agence Nationale du Sport, Française Des Jeux, Région, Département, Europe (LEADER).
- **Rue du Gourgeau** : comme annoncé dans le dernier INFO-SAULX, sur demande quasi unanime des riverains, après analyse de la sécurité, du trafic et de la vitesse, j'ai engagé une modification de la circulation de la rue. Désormais en impasse, elle est uniquement accessible depuis la Grande rue (en solution test jusqu'au printemps, pour l'heure de nombreux échos de riverains heureux de la tranquillité retrouvée dans cette rue, plus calme, suppression du transit, et un sentiment de sécurité retrouvé). Les riverains seront reconsultés à l'issue de ce test pour envisager de maintenir ou non définitivement cette nouvelle règle de circulation.
- **Chemin du Grabonot** : suite à la création de 4 parcelles il y a 5 ans, les travaux de construction et d'aménagement de clôtures des habitations se sont achevés l'an dernier. Profitant d'un appel d'offres global cet automne, l'éclairage public a été posé et les travaux de finition de la voirie ont été mis en œuvre. Coût total : 50 000 euros – 10% de subvention : Département.
- **Rue du Gros galu / Lotissement le Courbot** : après les travaux de réfection complète des conduites d'eau potable et le remplacement à neuf de tous les branchements des maisons de ces rues au printemps, c'est le réseau électrique qui a été renouvelé et enfoui, la ligne à haute tension qui passait au-dessus des maisons du lotissement le Courbot a été retirée (les derniers poteaux devraient disparaître d'ici Noël selon l'intervention de l'entreprise HAEFELI). Réseaux neufs achevés, les travaux de voirie ont enfin pu commencer en octobre et devraient se conclure dans les prochains jours (le retard de livraison des mâts d'éclairage public bloquait la poursuite des travaux de finition). Tous les travaux terminés, ces deux rues offriront des trottoirs neufs accessibles, une voirie neuve et parfaitement délimitée, des aménagements de sécurité (feux de carrefour) et un éclairage public LED performant. Chers riverains, même si vous

venez de traverser une année de travaux, vous bénéficiez désormais d'un cadre de vie optimal. La réfection après raboutage de la couche d'enrobé de la Rue du Gros galu (du carrefour avec la Grande rue à la sortie d'agglomération) serait prévue pour le printemps par le Département (RD).

Coût total : 800 000 euros – 50% de subvention : État (eau), Département (eau et voirie), SIED (électricité).

- **Petit patrimoine communal** : dans l'optique de sauvegarde et de mise en valeur, nous avons engagé un **programme de restauration progressive de 15 éléments** de notre patrimoine historique communal. Dans le cadre des travaux de la Rue du Gros galu, c'est la restauration et la mise en valeur de la **croix de mission** qui fut le premier chantier. Trop longtemps masquée et donc peu connue, elle occupe désormais une place de choix dans cette rue. Un tailleur de pierres local a procédé à sa restauration, abîmé et impacté par le gel, le fût a dû être remplacé par un nouveau, taillé à l'identique. Un mur de pierre l'encadre désormais (réalisé par l'entreprise d'insertion AIIS), et un pavage a été réalisé par nos employés communaux permet de parfaire sa mise en valeur (AIIS posera les couvertines dès que les températures le permettront). Dans le même temps, le **puits à l'entrée de la Rue de la Courbière** a été nettoyé par vapeur à haute pression, et sa place repensée (les travaux se termineront au retour de températures clémentes). Enfin c'est le **calvaire à l'angle de la Rue de la Courbière et de la Route de la Méchère** qui a été nettoyé et restauré lui aussi.

Coût total : 10 000 euros – 0 % subventions.

- **Rénovation complète des étages de la Mairie** : l'hiver étant de retour, nos employés communaux vont pouvoir poursuivre les travaux des étages de Mairie, on espère un achèvement en début d'été 2025. Les bureaux de la communauté de communes pourront y revenir (actuellement transféré à la Maison de santé), la Mairie et la CCTV bénéficieront d'une grande salle de réunion équipée (les associations pourront aussi en disposer pour leurs réunions et assemblées).

Que de projets et de travaux, pour continuer de dynamiser et faire que notre commune puisse offrir un cadre de vie agréable... Il me reste, en cette fin d'année, à vous souhaiter de bonnes fêtes, en famille ou entre amis, l'essentiel est de partager, de se créer des souvenirs. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous,
Benjamin GONZALES

Boîte aux lettres du Père Noël :

La boîte aux lettres du Père Noël a été installée **devant la Mairie**, elle est à disposition de tous les petits, le courrier sera relevé dans la **nuite du 18 décembre pour la dernière fois** par les Lutins, qui répondront à chacun des courriers. N'oubliez pas d'indiquer un **nom et une adresse pour la réponse...**

Noël des Aînés :

Suite à de nombreuses demandes de nos Aînés l'an dernier, la municipalité a décidé de proposer aux ayant droit de **choisir** s'ils préfèrent le traditionnel **bon de Noël** à faire falloir auprès de nos commerçants, **ou** bien un **repas** tous ensemble qui serait organisé en janvier.

Pour en bénéficier, il faut avoir plus de 70 ans, résider effectivement à SAULX et être inscrit sur la liste électorale.

Rendez-vous en Mairie pour exprimer votre choix : bon ou repas ? **Fin des inscriptions au 20 décembre.**

Concours de décoration pour Noël :

Le Conseil Municipal des Jeunes lance un concours de décorations de Noël des maisons et jardins.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous vite en Mairie.

Le jury d'experts passera le **samedi 21 ou dimanche 22 décembre**, à la tombée de la nuit.

Vente de parcelles – Rue de la charrière/Rue du stade/Rue de la Grande côte :

C'est 16 parcelles qui ont été créées, de 550 à 1800 m², elles sont désormais disponibles (2 sont sous promesses de vente, et 1 est réservée pour le futur projet de nouvelle caserne pompiers et nouvel atelier municipal).

Le prix de vente est fixé à **40 euros/m²**, à la suite de retards des entreprises, les travaux de viabilisation seront réalisés en tout début d'année, les premières constructions pourront débuter en mars.

Je vous rappelle que le conseil municipal a délibéré pour exonérer d'impôts fonciers les deux premières années pour toute construction nouvelle dans cette zone, pour aider les futurs ménages qui souhaiteraient construire pour s'installer dans notre commune.

Diffusez l'info et faites la promotion de notre commune auprès de vos connaissances.

Contact : maire@saulx.fr – 03 84 95 86 75 – plan et informations sur www.saulx.fr

Déchetterie : 03 84 95 93 76

Nous sommes passés aux **horaires d'hiver, jusqu'au 28 février :**

- mercredi, vendredi et samedi de 9 h 00 à 11 h 50 et 13 h 30 à 16 h 20,
- **fermée lundi**, mardi, jeudi et jours fériés.

PAV biodéchets :

Comme vous le savez, conformément à la législation en vigueur, le SICTOM du Val de Saône a mis en place la **collecte des biodéchets en Points d'Apports Volontaires (PAV)** depuis 2021.

Le SICTOM avait attribué le marché aux seuls candidats de l'époque, ASTECH pour la fourniture des PAV et PACKMAT, en co-traitance, pour le véhicule de collecte avec le système expérimental MOBIUS.

Malheureusement, nous avons rencontré rapidement de nombreuses difficultés aussi bien avec les PAV qu'avec le camion.

L'ampleur de ces dysfonctionnements a conduit le syndicat à procéder à la **résiliation pour faute du marché**. Dans le cadre de cette procédure, le SICTOM a lancé un marché de substitution au frais du titulaire.

La commission d'appel d'offres du SICTOM a choisi d'attribuer ce marché à la **société SERI SAS**, qui sera en charge de **fournir des PAV en remplacement du matériel défectueux** après constat d'huissier.

Le dispositif de remplacement sera composé d'abri-bacs classiques équipés de contrôle d'accès et d'un camion de collecte "classique".

Le SICTOM va contacter la commune en **début d'année** et nous présenter les **PAV de remplacement** et convenir avec nous de leurs emplacements.

En attendant de stabiliser cette collecte, le SICTOM met tout en œuvre pour limiter le désagrément pour les usagers et les communes.

Ceux qui souhaitent s'engager dans la démarche de **collecte gratuite** des biodéchets, vous êtes invités à venir en **mairie ou à la France Services** pour s'inscrire et **recupérer le matériel nécessaire (flyers, badge, seau et sacs)**.

Calendrier des Pompiers : comme de tradition, nos Pompiers vont passer vous rendre visite dans les prochains jours pour vous proposer leur calendrier, il permet de financer les activités de l'amicale des Pompiers. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

Si vous les ratez, ils déposeront quelques calendriers en Mairie, n'hésitez pas à venir en récupérer un.

Nouvelle activité : « **Magnétisme - voyance** » : bienvenue à Marjorie MARESCOT qui vient d'installer son activité dans un local au **6, Place de l'Église**. Elle propose de vous recevoir **uniquement sur rendez-vous**. Contact : 06 29 81 54 21

Gymnastique volontaire : nouveau cours pour seniors

Nathalie TERREAUX, animatrice sportive diplômée, en plus des cours de gymnastique volontaire du lundi 19h, proposera **à partir du 6 janvier**, un cours spécialement dédié aux seniors le lundi de 17 h 30 à 18 h 30 à la salle polyvalente. Atelier ludique, psychomotricité, équilibre, prévention des chutes, stretching et détente seront au programme – **1^{ère} séance offerte** (70 € pour les cours de janvier à juin). Contact : Nathalie : 06 74 42 11 40

**Retrouvez toutes les informations de notre commune sur www.saulx.fr
et de notre communauté de communes sur www.cctv70.fr**